

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com



V^e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)

COMMUNIQUE FINAL

1. À l'invitation de **Son Excellence Monsieur OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale, Chef de l'État, et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est tenue, le 15 décembre 2023, la 5^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC dans le cadre du Conseil de paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), consacrée à la transition politique en République Gabonaise.

2. Les Chefs d'État et de Gouvernement ci-après ou leurs Représentants ont pris part à la Session de la Conférence :

Son Excellence Monsieur OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC :

- **Son Excellence Monsieur João Manuel GONÇALVES LOURENÇO**, Président de la République d'Angola ;

- **Son Excellence Monsieur Évariste NDAYISHIMIYE**, Président de la République du Burundi ;

- **Son Excellence Monsieur le Professeur Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;

- **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo ;

- **Son Excellence Monsieur Patrice Emery TROVOADA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe ;

- **Son Excellence Monsieur MAHAMAT SALEH ANNADIF**, Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, des Tchadiens de l'Étranger et de la Coopération Internationale, représentant Son Excellence Monsieur le Général MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad ;

- **Son Excellence Monsieur ALAMINE OUSMANE MEY**, Ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, représentant Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun ;

- **Son Excellence Monsieur Vincent BIRUTA**, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, représentant Son Excellence Monsieur Paul KAGAME, Président de la République du Rwanda ;

3. **Monsieur l'Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC a également pris part aux travaux.

4. La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par le mot de bienvenue du Maire de Djibloho et le discours d'ouverture de **son Excellence Monsieur OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale, Chef de l'État et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC.

5. La Conférence a suivi la présentation du rapport d'étape sur la transition politique en République Gabonaise faite par **Son Excellence Monsieur le Professeur Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine, Facilitateur de la CEEAC pour le processus de transition politique en République Gabonaise et en a pris acte ;

6. La Conférence a félicité **Son Excellence Monsieur le Professeur Faustin Archange TOUADERA** pour les efforts déployés en vue d'accompagner le processus de transition politique en République Gabonaise ;

7. La Conférence a exhorté le Facilitateur de la CEEAC à poursuivre ses efforts à travers la mise en place d'une Feuille de route d'accompagnement de la transition politique en République Gabonaise ;

8. La Conférence a décidé de mettre en place un mécanisme de financement des activités de la Facilitation de la CEEAC pour la transition politique en République Gabonaise, basé sur une contribution spéciale des États membres et a exhorté les États membres à tout mettre en œuvre pour matérialiser leur solidarité à travers cette contribution ;

9. La Conférence a suivi la présentation du Chronogramme de transition en République Gabonaise faite par le Général Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la transition en République Gabonaise ;

10. La Conférence a pris acte de l'engagement du Président de la Transition en République Gabonaise à œuvrer au maintien de la durée de la transition à 24 mois fermes ;

11. La Conférence a exhorté les Autorités de la transition à apporter au Facilitateur de la CEEAC les appuis nécessaires pour la poursuite de sa mission, notamment en lui laissant un libre accès à tous les acteurs politiques, socioéconomiques et de la société civile du Gabon ;

12. La Conférence a également encouragé les Autorités de transition à maintenir l'esprit d'inclusivité pendant toute la durée de la transition, à travers notamment la participation tous les acteurs politiques, socioéconomiques et de la société civile, toutes tendances confondues ;

13. La Conférence a exhorté les acteurs politiques, socioéconomiques et de la société civile ainsi que le Peuple Gabonais à maintenir le climat de paix et de sécurité qui règne sur l'ensemble du territoire national ;

14. Tout en tenant compte du caractère paisible et inclusif de la Transition politique en cours en République Gabonaise et de la nécessité d'accompagner cet État membre vers un retour à l'ordre constitutionnel, la Conférence a décidé de maintenir la décision de suspendre la participation du Gabon aux activités de la Communauté jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel, conformément aux textes de la Communauté et de l'Union Africaine ;

15. S'agissant de la Décision relative à la délocalisation provisoire du siège de la communauté de Malabo, en Guinée Équatoriale, la Conférence a tenu compte de l'évolution positive et encourageante de la situation politique et sécuritaire actuelle en République Gabonaise et a décidé de suresoir à sa mise en œuvre jusqu'à nouvel ordre ;

16. La Conférence a exhorté les Autorités de transition à continuer à garantir les conditions de sécurité au Président, aux membres de la Commission et de l'ensemble du personnel de la Communauté sur le territoire Gabonais, tout en veillant à l'indépendance et à l'autonomie d'action de la Commission en toutes circonstances ;

17. S'agissant de la situation de l'Ancien Président Ali BONGO ONDIMBA, la Conférence a réitéré ses préoccupations sur son état de santé ainsi que sur les conditions des membres de sa famille ;

18. Par ailleurs, relativement au référendum constitutionnel en République du Tchad et aux élections générales en République Démocratique du Congo prévus respectivement les 17 et 20 décembre 2023, la Conférence a exhorté les acteurs politiques et toutes les forces vives de ces deux États membres à œuvrer au bon déroulement de ces processus pour la stabilité et l'enracinement de la démocratie dans la région.

19. La Conférence a adressé une motion de remerciements à Son Excellence Monsieur OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Équatoriale et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC, pour son leadership et son engagement pour la paix, la sécurité, la stabilité et le de développement en Afrique centrale, matérialisés, notamment à travers la convocation de la présente Session Extraordinaire ;

20. La Conférence a, en outre, remercié le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale pour l'appui technique, logistique et financier en vue du plein succès de cette Session Extraordinaire ;

21. La Conférence a, enfin, félicité le Président de la Commission de la CEEAC et son équipe pour le travail abattu en vue de l'organisation de la présente Session Extraordinaire.

Fait à Djibloho, République de Guinée Équatoriale, le 15 décembre 2023

- **Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO**
Président de la commission

- **Son Excellence Monsieur OBIANG NGUEMA MBASOGO**

Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC